

Le premier jour

Autor(en): **G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **2 (1864)**

Heft 8

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-177104>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sent à assister isolément chacun de leurs pauvres, elles pourraient à moins de frais les entretenir complètement, peut-être même réaliser des bénéfices.

Encore un mot. L'expérience nous a démontré que dans nos casernes, dans nos prisons, etc., le système de donner à chacun sa portion ne répond ni à l'économie des établissements, ni aux besoins des individus. Un bon nombre des pensionnaires a trop, tandis qu'un autre n'a pas assez. En France, on a établi dans les casernes la table en commun, chacun prenant au plat tant qu'il a besoin; il en est résulté une économie de près d'un tiers sur la dépense d'autrefois.

J. ZINK.

Lausanne en 1900.

Nous publierons sous ce titre une série de lettres; voici la première qui nous promet d'intéressantes choses pour la suite.

Lettre 1^{re}.

Lausanne, le 15 novembre 1899.

Cher ami,

Pourrions-nous croire qu'il s'est écoulé déjà quarante ans, depuis notre départ subit en 1860 de notre chère patrie, toi pour une pécadille militaire qui aujourd'hui ne mériterait que quelques jours d'arrêt, et moi pour une inclination qui a influé sur toute ma vie et à laquelle j'ai si souvent pensé dans les terres lointaines où nous avons été exilés ou plutôt lancés par la fortune.

Enfin, je suis arrivé de Calcutta au commencement de novembre, en moins de temps, par mer, qu'il n'aurait fallu, il y a quarante ans, employer dès la mer Rouge jusqu'à nos rivages.

Au lieu de passer sous la ligne, deux fois comme jadis, et de subir le baptême de mer, nous avons vogué directement par la mer Rouge et franchi l'isthme de Suez sur ce beau canal creusé en dépit des Anglais et bordé de chaque côté par d'innombrables comptoirs et maisons de campagnes.

Rien de plus beau et verdoyant que ce riche pays où il ne pleut jamais, mais où des eaux fraîches jaillissent de terre par des puits artésiens, représentant dans le désert les miracles de Moïse.

Débarqués à Gênes, nous avons pris le chemin de fer et franchi le passage du Simplon par un tunnel gigantesque et quelques autres, puis, longeant la plaine du Rhône et les rives de notre beau lac, nous sommes arrivés à la gare de Lausanne, où, parmi les cris des conducteurs d'omnibus, on entendait les mots hôtel Richmond, hôtel Gibbon, hôtel du Grand Pont et hôtel de Pépinet.

Je ne pouvais comprendre ces mots : hôtel de Pépi-

net, et ne croyais pas que l'on pût faire un établissement de ce genre dans cette profonde localité et comment y arriver?

Cette question originale me fit naître aussi une idée originale, et je me décidai pour cet hôtel, qui n'existait pas de notre temps.

Comme il faisait nuit, j'entrai dans un omnibus plein de voyageurs, sans m'inquiéter du chemin que nous avions à parcourir; mais, à ma grande surprise, au lieu de gravir une montée rapide comme en 1860, je m'aperçus qu'on entrait dans un vaste tunnel éclairé par le gaz, et que l'on montait une pente si douce qu'elle était imperceptible. J'étais d'autant plus étonné qu'à notre départ de Lausanne il n'avait pas été question de tunnel pour raccorder la gare avec le centre de la ville.

J'arrivai dans un hôtel magnifique, aussi vaste que l'hôtel Gibbon, mais d'une architecture plus élégante, tenant du gothique et du moderne; mais la fatigue de ce long voyage et le changement de climat me font garder le lit. Nous ne sommes pas jeunes, tu le sais, et l'on ne supporte pas facilement la fatigue d'un voyage de quelques mille lieues, sans être plus ou moins incommodé. Lorsque je serai rétabli, je te ferai part, comme nous en sommes convenus, des changements survenus dans cette ville depuis notre départ en 1860.

D. V.

Le premier jour.

La nuit, la confusion régnaient sur cette terre,
Quand Dieu, dans sa bonté, fit jaillir la lumière.

« *Que la lumière luisse!* » et la lumière luit.

Et l'Éternel nomma les ténèbres « la nuit »

Et de tant de splendeurs, la terre environnée,

Du néant inconnu sortit tout étonnée,

Alors, Dieu contempla l'ouvrage de sa main.

Ainsi se fit le soir, ainsi fut le matin.

Et lorsque la lumière au monde fut donnée,

Notre Univers compta sa première journée,

G.

Pour la rédaction : L. MONNET. S. CUÉNOUD.

Au magasin MONNET, place St. Laurent.

CABINET DE LECTURE,

Albums pour photographies, buvards, portes-feuilles, papeteries, coffrets, nécessaires pour dames; livres illustrés et albums de gravures pour la jeunesse.

Articles pour fumeurs : étuis à cigares, porte-cigares et pipes d'écumes; petits caissons de cigares etc.

Calendriers et agendas. — Porte-monnaies.

BULLETIN DES SÉANCES DU GRAND CONSEIL

Les personnes qui désirent recevoir ce Bulletin pendant l'année 1864 et celles déjà abonnées qui veulent éviter une interruption dans l'expédition sont invitées à faire parvenir *franco*, au Bureau du Bulletin, à Lausanne, le prix d'abonnement (1 fr. 50).